

LA SARTHE

Le magazine du Département / N°165 / Mai - Juin 2021



© Pascal Bétrami



P.4 | LA SARTHE EN IMAGES
Cet été, (re)découvrez la Sarthe par ses musées !

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021



P.23 | DOSSIER
Élections départementales

Sarthe Le Département



[f](#) [in](#) [t](#) [i](#) [www.sarthe.fr](#)

LA SARTHE EN IMAGES / 4

Cet été, (re)découvrez la Sarthe par ses musées !



LA SARTHE EN ACTION / 8

Plan de relance : le Département soutient les communes

Le Conseil départemental contribue au maintien du bocage

UNE JOURNÉE AVEC... / 22

Bruno Caroff,
Directeur Général
d'Inovalys



À LA RENCONTRE DE... / 27

Shelly De Vito,
cofondatrice
des Moulins de Paillard



DOSSIER / 23

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021



TRÉSORS EN SARTHE / 28

La Chartre-sur-le-Loir,
le village des antiquaires

LES CONSEILS DU CAUE / 29

Mieux vivre dans son jardin !



SUPPLÉMENT

Sarthe Tourisme

GUIDE ÉVASION
- 2021 -



Le magazine d'information du Conseil départemental de la Sarthe
Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9
Directeur de la publication : Dominique Le Mèner • Codirecteur de la publication : Béatrice Pavy-Morançais • Rédaction : Direction de la Communication • Maquette : MachinBidule • Mise en page : Direction de la Communication • Impression : Imaye Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 165 / Mai 2021 / 294 923 exemplaires • Distribution : mediapost • Internet : www.sarthe.fr



www.sarthe.fr



UN MAGAZINE UN PEU DIFFÉRENT

Le contenu de ce magazine est un peu différent des précédents. La seule raison est la proximité des prochaines élections départementales, qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochains. La teneur de ce scrutin modifie la trame habituelle du magazine « La Sarthe », qui ne comporte donc pas d'éditorial du Président du Conseil départemental, ni de page consacrée à l'expression des différents groupes politiques siégeant actuellement dans l'Assemblée départementale.

Un dossier spécifique est, par ailleurs, dédié à ces élections départementales - anciennement cantonales - qui se dérouleront dans un contexte un peu particulier, impliquant de nouvelles modalités de vote, telles que la double procuration par exemple. Vous pourrez en savoir plus sur ce rendez-vous de la vie citoyenne, ainsi que sur le fonctionnement de l'Assemblée départementale dans les pages qui y sont consacrées. Vous pourrez également retrouver la carte de la Sarthe et de ses cantons, dont le découpage avait été modifié en 2015.

La proximité, le quotidien du Département

Au sommaire de ce nouveau numéro, les récents projets menés par la collectivité : reconstitution

du bocage, développement des musées locaux, plan de relance départemental, chantiers routiers, amélioration des performances thermiques des collèges, développement des itinéraires cyclables... la diversité des interventions du Conseil départemental, illustrée au fil des reportages.

« Les élections départementales se dérouleront les 20 et 27 juin prochains »

Attractivité et tourisme, la Sarthe est pleine de talents !

Des portraits et témoignages de ceux qui rythment la vie de la Sarthe vous sont également proposés. Culture, sport, recherche, entrepreneuriat, de nombreuses personnalités se sont lancées en Sarthe, avec la joie de réussir leur pari !

Enfin, distribué avec ce magazine, un supplément réalisé par Sarthe Tourisme, consacré à notre beau département et à ceux qui le font rayonner. Lieux à découvrir, bonnes adresses à partager, expérience à vivre, c'est un mini-guide touristique à conserver afin de pouvoir explorer la Sarthe tout l'été !



© Jean-Philippe Berfose / Sarthe Tourisme



© Loïc Lagarde / Sarthe Tourisme



© Loïc Lagarde / Sarthe Tourisme



© Pascal Beltrami / Sarthe Tourisme





CET ÉTÉ, (RE)DÉCOUVREZ LA SARTHE PAR SES MUSÉES !

Qu'ils témoignent de son histoire ou de ses savoir-faire, les musées et les centres d'interprétation sont une richesse de la Sarthe et contribuent à son attractivité. En créant le label « Sarthe Musées », le Conseil départemental, partenaire de la culture, les accompagne dans leur développement et leur valorisation.

Certaines de ces photographies ont été prises avant la crise sanitaire.

1/ Depuis 1977, **la Transvap** participe activement à la sauvegarde du patrimoine ferroviaire français. Sur la ligne historique « Mamers-Saint-Calais », l'association vous permet de voyager à bord de trains à vapeur et d'autorails anciens.

2/ Dans une ambiance « bistrot des années 1930 », **le Musée de la musique mécanique de Dollon** propose une collection unique et originale d'instruments de musique des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles :

phonographes, orgues de Barbarie ou encore jukebox Scopitone !

3/ Au cœur de la forêt de Bercé, à Jupilles, **Carnuta, la maison de l'homme et de la forêt**, invite les visiteurs de tout âge à s'immerger de façon ludique et interactive dans l'histoire forestière, les métiers du bois ou encore la faune locale.

4/ **Le Musée de la faïence et de la céramique** de Malicorne-sur-Sarthe valorise la tradition faïencière et le passé industriel de

la cité des potiers. De l'histoire, de la technique mais aussi de l'art, avec des collections temporaires et des créations surprenantes.

5/ Centre de ressources de la mémoire ouvrière sarthoise, **la fonderie d'Antoigné**, à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, témoigne du passé métallurgiste puis industriel de la Sarthe, du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle, et d'un nom resté dans l'histoire locale : la famille Chappée.



6/ Bâti au XIII^{ème} siècle, **le Manoir de la Cour**, à Asnières-sur-Vègre, est devenu, après 20 ans de restauration, un musée consacré à la vie au Moyen Âge. Mise en scène ludique, activités numériques : le Manoir fait revivre de façon très dynamique l'histoire des seigneurs locaux.

7/ Véhicules militaires, objets de la vie quotidienne, uniformes authentiques : le Sarthois Roger Bellon a consacré sa vie à constituer la collection exposée dans son **Musée de la Deuxième Guerre mondiale**, à Conlie. Un lieu unique dans la région !

8/ Le « locotracteur » Decauville, engin ferroviaire des années 30, est devenu son emblème. **Le Muséotrain de Semur-en-Vallon** propose une immersion dans l'histoire ferroviaire de la Sarthe. Entre ponts roulants et wagons centenaires, un musée où on a le droit de toucher !

9/ **Le Centre d'art Piacé Radieux Bézard-Le Corbusier**, dédié à l'architecture, au design et à l'art contemporain, n'est pas situé dans le Nord-Sarthe par hasard. Il fait écho à un projet de village coopératif mené à Piacé dans les années 1930 par Norbert Bézard et Le Corbusier.

10/ Depuis 1800, 3 coiffes se sont succédées en Sarthe : la bonnette, la bise-moi et la galette. Des œuvres d'art en dentelle portées par nos arrière-grands-mères que présente et fait revivre **le Musée de la coiffe de Fresnay-sur-Sarthe**.

11/ **Le Musée du Vélo « La Belle Échappée »**, à Villeneuve-en-Perseigne, sillonne l'histoire de la bicyclette, du grand-bi au vélo de course, et, bien sûr, de sa plus belle vitrine, le Tour de France, à travers ses maillots, sa caravane et les légendes des 100 dernières années !



© Sarthe Tourisme

6



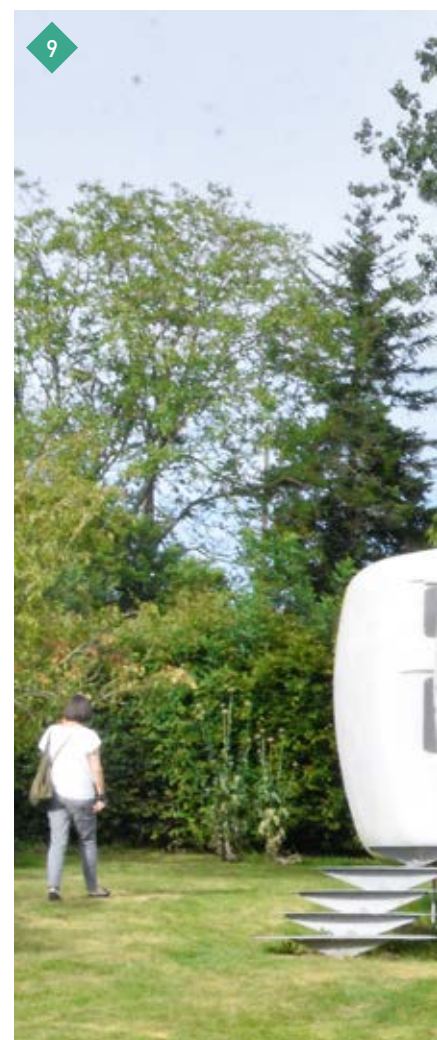
8

© Jean-Philippe Berlose / Sarthe Tourisme



7

© Matthieu Picoulesau / OT 4CPS



9

i PLUS D'INFOS SUR WWW.SARTHE.FR/MUSEES



COLLÈGES

→ ISOLER LES COLLÈGES SARTHOIS POUR LES ÉLÈVES ET LA PLANÈTE

Le Département de la Sarthe poursuit son action sur la consommation énergétique des bâtiments de la collectivité avec une attention toute particulière portée aux collèges. Deux objectifs : offrir un cadre agréable tout en préservant l'environnement.

Les 56 collèges publics de la Sarthe sont au cœur des priorités du Conseil départemental. Lorsque la collectivité reconstruit un de ces établissements, ou quand il en rénove un plus ancien, le confort des élèves et des équipes éducatives ainsi que le respect de l'environnement sont en première ligne de ses préoccupations.

Arnage et La Ferté-Bernard : un collège flambant neuf et une rénovation

À Arnage, le collège Henri Lefeuve a été intégralement reconstruit. Livré en 2019, il a été conçu pour dépasser de 40 % les normes énergétiques en vigueur au moment de sa conception, respectant l'adage : « la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ». Les travaux ont permis une réduction de la consommation de gaz naturel de l'ordre de 135 000 kWh, et une économie de plus de 13 000 € sur le chauffage. De même, une ventilation double flux a été mise en place. Il s'agit d'un système qui renouvelle l'air en permanence en utilisant la chaleur sortante pour réchauffer l'air pur entrant. C'est économique et vertueux !

Le collège Georges Desnos, à La Ferté-Bernard, va bénéficier quant à lui d'un important programme de rénovation. Pour un budget de 2,4 M€, l'ensemble des bâtiments construits en 1960 vont recevoir en 2022 une isolation extérieure. L'objectif est une baisse



→ À Montval-sur-Loir, le collège de Bercé a bénéficié d'une isolation par l'extérieur et de nouvelles huisseries à haute efficacité énergétique.

FIN 2021
PLUS AUCUN COLLÈGE
NE SERA ÉQUIPÉ
DE CHAUDIÈRE AU FIOUL

des consommations de chauffage de plus de 40%.

Comme lors de la restructuration du collège de Bercé à Montval-sur-Loir, l'esthétique du bâtiment sera un critère important lors du choix de l'architecte. Le but du Département : privilégier parmi les projets les plus raisonnables financièrement celui offrant le cadre de travail le plus stimulant pour la réussite éducative des jeunes Sarthois !

→ 2021-2022 :
3 AUTRES GRANDS
PROGRAMMES DE
RESTRUCTURATION
ET D'ISOLATION

En plus de La Ferté-Bernard, 3 autres collèges vont faire l'objet de travaux d'isolation. **Au Mans, le collège Bérengrère de Navarre** (ex les Sources) est en cours de restructuration partielle (accessibilité, amélioration thermique) pour un budget de 4,4 M€. En 2022, **Le Joncheray à Beaumont-sur-Sarthe et Pierre de Ronsard à La Chartre-sur-le-Loir** vont être isolés pour respectivement 2,4 et 2 M€.

i PLUS D'INFOS SUR
WWW.SARTHE.FR/COLLEGES

→ PLAN DE RELANCE : LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LES COMMUNES

Qu'il s'agisse de villages, de villes ou d'intercommunalités, en zone rurale ou périurbaine, les collectivités sarthoises ont pu, grâce au Fonds de relance du Conseil départemental, financer des projets destinés à améliorer le quotidien de leurs habitants.

À **Tassé**, les 53 réverbères rouges qui éclairent le centre-bourg font partie de l'identité du village. Leurs ampoules à vapeur de sodium viennent de laisser la place à des LED, moins énergivores, grâce à l'aide du Département, dans le cadre du plan de relance. « Cette aide départementale a été un coup de fouet pour financer un projet que nous voulions en lien avec l'écologie », explique Catherine Lemerrier, maire de Tassé. « Passer aux LED nous permet de faire une économie d'énergie de 64 % et de diminuer la facture de 500 €, ce qui n'est pas négligeable pour une petite commune de 305 habitants ! »

Dans les rues de **Brette-les-Pins** (2 250 habitants), ce sont les pelleteuses qui s'activent. « L'objectif est de mettre le réseau d'assainissement aux normes et de délester des eaux pluviales la station d'épuration », détaille Stéphane Fouchard, le maire. « C'est un projet écologique car il offre aux habitants la possibilité de récolter leurs eaux pluviales s'ils le souhaitent. »

Subventionnés par le Conseil départemental dans le cadre du plan de relance, ces travaux d'assainissement étaient rendus nécessaires par la construction d'un lotissement de 30 maisons. L'objectif : faire venir des familles dans la commune afin de maintenir les effectifs de l'école. « Le plan de relance du Département nous offre l'opportunité d'améliorer la commune sans trop nous endetter ! »

« Une bouée de secours »

À **Pincé** (200 habitants), « notre budget ne nous permet pas de multiplier les grosses dépenses », souligne Nicole Foucault, maire du village. L'an dernier, la pompe à chaleur qui assure le chauffage de la mairie et du logement communal attenant est tombée en panne. « Nous avons fait le choix de doter le logement d'un chauffage indépendant mais comme nous n'avions

pas les moyens d'acheter 2 pompes à chaleur, la mairie n'a pas été chauffée cet hiver ! Grâce à la subvention du Département, nous avons pu acheter cette 2^{ème} pompe à chaleur. Cette aide a été une vraie bouée de secours ! » Le fonds départemental de relance a également permis de financer la mise en accessibilité de la salle des fêtes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ainsi que la rénovation intérieure de la mairie.

À **Lombron**, c'est la salle polyvalente, construite en 1968, qui n'est plus au goût du jour. La municipalité a donc acheté un ancien bâtiment de travaux publics de 600 m² situé route de Montfort-le-Gesnois pour le réhabiliter. Un projet d'un coût de 800 000 € HT auquel contribue le Conseil départemental, dans le cadre de son fonds de relance, à hauteur de 34 920 €. « Cette aide, c'est la cerise sur le gâteau ! » commente Alain Grémillon, maire de la commune. L'ouverture du futur équipement, au milieu d'un terrain de 1 hectare récemment doté d'une ombrière photovoltaïque, est espérée pour 2022.

328

**COLLECTIVITÉS
SARTHOISES ONT
FAIT APPEL AU
FONDS DE RELANCE
DÉPARTEMENTAL**

 **PLUS D'INFOS SUR**
WWW.SARTHE.FR/SARTERRITOIRES

→
Chantier de la
Cité du cirque
au Mans.



TERRITOIRE

→ FEUX DE FORÊT : UN NOUVEL OUTIL POUR LA SARTHE

Les sapeurs-pompiers du département le plus boisé des Pays de la Loire bénéficient désormais d'un allié de poids : un réseau de vidéo-détection et de localisation des feux d'espaces naturels. Cette démarche innovante du SDIS est soutenue par le Département.

S'ils sont peu visibles à l'œil nu, les dispositifs de vidéo-détection déployés au sommet de 7 châteaux d'eau et 9 relais de télécommunications sont d'une importance capitale pour la lutte contre les feux d'espaces naturels.

Département le plus boisé des Pays de la Loire, la Sarthe est, en raison du réchauffement climatique, de plus en plus exposée aux feux d'espaces naturels. 210 hectares avaient ainsi brûlé en 2019, 216 lors du seul été 2020 ! Pour faire face à cette menace, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Sarthe a engagé, avec le soutien du Conseil départemental et de la Communauté urbaine Le Mans Métropole, cette démarche novatrice de vidéo-détection.

« Ce dispositif est une avancée importante car, à l'analyse de la situation, on voyait que

le temps mis pour déclencher l'alerte et la précision de la localisation jouait beaucoup sur l'efficacité de l'intervention », rappelle le directeur du SDIS, le colonel Christophe Burbaud.

Comment cela fonctionne ?

Sur chacun des 16 points hauts de surveillance sont installés deux équipements de détection et une caméra de levée de doute. Déjà adopté avec succès dans les Landes ou en Charente-Maritime, ce système permet à chaque équipement de détection de surveiller la canopée (strate supérieure de la forêt) à 360 degrés sur une distance dépassant les 20 km.

« Chaque équipement captera 10 photos toutes les 2 minutes qu'il comparera à une image de référence, ce qui lui permettra d'identifier des départs de feux et d'adresser un message



Pylône installé à Soulligné-sous-Ballon. ↑

d'alerte au centre de traitement de l'alerte du SDIS et au centre de secours principal de Le Mans Degré », détaille le colonel Burbaud. « Ces derniers procéderont à la surveillance du dispositif et aux levées de doute par le biais de la caméra située sur chaque point haut. »

Positionnés sur tout le territoire sarthois, des portes d'Alençon à la vallée du Loir et de la Charnie au Saosnois, ces points hauts sont interconnectés et reliés aux centres de surveillance grâce au réseau de fibre optique déployé par Sarthe Numérique !

16

POINTS HAUTS
QUADRILLANT
TOUTE LA SARTHE

CHAQUE PYLÔNE
SURVEILLE LA FORÊT À

360°

SUR UN RAYON DE

20 km

i PLUS D'INFOS SUR
WWW.SARTHE.FR/SDIS72



La forêt de Perseigne. ↑



←
À Connerré, une passerelle permet aux cyclistes de traverser l'Huisne en toute sécurité et une voie verte ira jusqu'à Beillé.

ROUTES

→ LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

Le vélo est au centre de l'évolution des mobilités et des usages touristiques. Pour accompagner cette dynamique, le Département développe des itinéraires touristiques et crée des infrastructures sécurisées dédiées aux cyclistes et aux piétons.

Les mobilités douces et les mesures de compensation écologique sont désormais intégrées dans tous les chantiers routiers menés par le Conseil départemental. De même, une nouvelle aide a été délivrée aux Communautés de communes pour réaliser des voies vertes. À La Flèche, lors de la création du giratoire destiné à sécuriser l'accès au zoo, le Département a créé des liaisons douces et a participé au financement d'une passerelle enjambant le Loir.

Plus récemment, à Connerré, le Département a tenu compte des piétons et des cyclistes lors de la création du barreau de liaison entre l'échangeur autoroutier de l'Huisne Sarthoise et la RD 323. Ainsi, le pont qui franchit l'Huisne (RD 33) a été doté d'une passerelle sécurisant le passage des

marcheurs et des cyclistes et reliant Connerré à la future piste cyclable vers Beillé.

Le succès de la Vélobuissonnière

En parallèle de ces chantiers routiers structurants, le Conseil départemental développe l'itinérance et les déplacements doux, à l'image de la Vélobuissonnière (V44) lancée en 2019. Traversant la Sarthe du Nord au Sud et reliant Alençon à Saumur, elle s'inscrit dans un réseau de 430 km d'itinéraires jalonnés pour les cyclistes en Sarthe, connectée aux grands itinéraires nationaux comme la Véloscénie (Le Mont-Saint-Michel – Paris) et la Vélo Francette (La Rochelle – Quistreham). Ce réseau est complété par 100 km de nouvelles voies vertes, qu'elles soient en projet ou en cours de réalisation

→ LEXIQUE

Bande cyclable : espace réservé aux cyclistes sur la route, identifié par des marquages au sol.

Piste cyclable : espace réservé aux cyclistes en site propre, isolé et protégé de la route.

Voie verte : voie de communication autonome réservée aux déplacements non motorisés, tels que les piétons et les vélos. Elles sont développées afin de valoriser l'environnement, le patrimoine, la qualité de vie et la convivialité.

comme entre Montval-sur-Loir et Bes-sé-sur-Braye. Liant le patrimoine et l'environnement aux mobilités douces, ce réseau s'adresse autant aux touristes qu'aux Sarthois voulant se promener ou se rendre au travail à vélo.

 **PLUS D'INFOS SUR**
WWW.SARTHETOURISME.COM

➔ LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTRIBUE AU MAINTIEN DU BOCAGE

Avec le concours du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture, les exploitants sarthois sont accompagnés pour créer des mares, planter des haies ou des vergers, reconstituant ainsi le bocage, paysage traditionnel sarthois et réservoir de biodiversité.

C'est sur le stand de la Chambre d'agriculture, à la Foire du Mans en 2019, que Jean-Christophe Leguillon, producteur céréalier bio à Ségrie, a découvert l'aide du Conseil départemental à destination des agriculteurs souhaitant créer des mares ou des vergers sur leur exploitation.

Accompagné par Samuèle Perrault, technicienne biodiversité au Conseil départemental, l'agriculteur sarthois a planté un verger sur une parcelle en hauteur, « bien exposée pour éviter le gel ». « Il y a des pommiers, des poiriers, des cerisiers, etc. », détaille Jean-Christophe Leguillon. C'est la subvention du Département qui l'a poussé à associer une plantation de verger à son projet initial de création de mare.

« Je souhaitais créer des mares dans les angles de mes parcelles pour ramener de la biodiversité et favoriser la pollinisation », raconte Jean-Christophe Leguillon. « Il y a des sources d'eau ferrugineuse tout autour. Les 2 mares se sont remplies en 3 jours ! »

Le Département a fait évoluer son projet vers des mares plus favorables aux batraciens, en grand danger avec la disparition de ces dernières. « Il y a des sonneurs à ventre jaune dans le secteur. J'ai bon espoir qu'ils viennent coloniser mes mares. »

S'inscrire dans une démarche globale

« On fait des efforts pour faire attention à notre empreinte carbone, intégrer notre exploitation dans le paysage. » Hubert Pasdois élève à Joué-en-Charnie 50 vaches (il travaille avec la laiterie Bel) et 6 000 poules pondeuses de Loué. Ses premières haies, il les a plantées il y a plus de 30 ans, sous l'impulsion des Fermiers de Loué. « On n'avait pas d'accompagnement technique, on faisait au mieux. » Désormais, grâce à la Chambre d'agriculture, il bénéficie de conseils et a accès à différentes subventions, notamment celles du Département.

C'est par ce biais qu'à l'automne dernier, Hubert et son fils Thomas ont



planté 150 mètres de haies ainsi que des arbres d'alignement. « Lorsque les arbres auront poussé, ils feront de l'ombre pour les vaches ! » précise Hubert qui enchaîne les projets agroforestiers afin de créer « un joli cadre de vie et de travail ». « C'est un éternel recommencement. On essaie d'être cohérent, de faire en sorte que ces haies ne gênent pas le passage des machines, qu'elles soient faciles à entretenir ! »

Thomas qui reprendra bientôt l'exploitation de 85 hectares, partage cette vision du métier « dans l'air du temps, correspondant aux attentes des consommateurs ».



DÉCOUVREZ LES AIDES « BOCAGE » DU DÉPARTEMENT SUR WWW.SARTHE.FR/BIODIVERSITE





Hubert et Thomas Pasdois, éleveurs à Joué-en-Charnie.



« La gestion de la haie est aussi importante que la plantation »

Jean-Christophe Leguillon, producteur céréalier à Ségrie.



→ **CLAIRE LEMARIÉ,** conseillère spécialisée bocage-agroforesterie à la Chambre d'agriculture



« CARBOCAGE »

Ce dispositif, soutenu par le Département, accompagne les démarches vertueuses des agriculteurs dans l'entretien du bocage, véritable puits de carbone capable de compenser une partie des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines.

→ **SAMUÈLE PERRAULT,** technicienne biodiversité au Conseil départemental

Pourquoi créer une mare lorsqu'on est agriculteur ?

Parce que, grâce aux subventions du Département, c'est l'opportunité de préserver la biodiversité sur des parcelles peu intéressantes agro-économiquement. Il peut s'agir également d'une restauration, lorsque les agriculteurs veulent recréer une mare qu'ils ont connue lorsqu'ils étaient plus jeunes, du temps de leur grand-père par exemple. Il y a aussi un objectif patrimonial !

« Certains veulent recréer la mare creusée par leur grand-père ! »

Quelles espèces retrouve-t-on dans ces mares ?

Des amphibiens. Les mares de petite taille et de faible profondeur sont prisées des crapauds, des grenouilles et des tritons, des espèces en danger car hypersensibles aux produits phytosanitaires et aux perturbateurs endocriniens. Les exploitants peuvent créer un « patchwork » de mares afin que ces amphibiens se déplacent. Certaines mares accueillent également des libellules.

Quel est le rôle de la Chambre d'agriculture dans la plantation de haies ?

Nous aidons les agriculteurs à trouver des financements, notamment les aides du Conseil départemental qui sont adaptées à leurs besoins. Nous fournissons également un accompagnement technique sur la gestion des haies. Planter c'est bien mais si on ne les gère pas, le linéaire et la qualité des haies vont décroître. La Chambre fournit aussi des conseils gratuits sur la réglementation. Notre objectif : qu'il y ait des arbres au bon endroit, de grande qualité et en grande quantité ! Avec le Département, nous organisons des démonstrations de taille et des conseils à la plantation.

Quels types de haies sont plantés en Sarthe ?

Il n'existe pas de haie standard. Nous utilisons des essences adaptées au contexte éco-climatique, au sol, au relief, à la pluviométrie. Nous sommes le plus souvent sur de la haie champêtre avec des arbres de haut-jet comme le chêne sessile (qui supporte mieux la chaleur que le traditionnel chêne pédonculé), le merisier, le noyer ; des cépées (tiges de bois partant d'une souche d'arbre coupée à sa base) comme le cormier, l'érable champêtre, le charme ; et des arbustes. On s'adapte aux maladies – qui nous empêchent de planter du frêne par exemple – et au changement climatique, que supporte mal le châtaigner !

ROUTES

→ DES CHANTIERS DANS TOUTE LA SARTHE

Toute l'année, les agents du Département et les entreprises locales interviennent pour entretenir, rénover ou modifier les 4 275 km du réseau routier départemental. Parmi ces chantiers en cours, la rénovation complète d'un pont, la sécurisation de virages étroits, la création d'un giratoire et de créneaux de dépassement.



YVRÉ-L'ÉVÊQUE : VOIE SÉCURISÉE ET NOUVEAU CHEMINEMENT PIÉTON

En sortie de l'agglomération d'Yvré-l'Évêque, direction Savigné-l'Évêque, les virages de la RD 91 longeant le château de Vaux font l'objet de travaux de sécurisation permettant une meilleure visibilité et des accotements plus larges sur 500 m.

De plus, sur le terrain en hauteur de cette portion, 380 m de Boulevard Nature (cheminement doux) vont être créés à l'écart de la route pour les piétons et les cyclistes. Puis des arbres et des haies seront plantés à l'automne. Montant des travaux : 291 000 €, dont **211 000 €** financés par le Département.

RD 357 : LE PLANNING DES CRÉNEAUX DE DÉPASSEMENT

Entre Saint-Calais et Le Mans, les travaux continuent sur les futurs créneaux



← La RD 91 à Yvré-l'Évêque.

Le futur giratoire de Montaillé. ↑

de dépassement et le giratoire de Montaillé, sans que des déviations ne soient prévues. Seule une circulation alternée pourrait être mise en place pendant certaines phases des travaux.

Jusqu'en mai : des travaux de terrassement et de chaussée sont réalisés

sur le giratoire et ses branches d'accès (vers Montaillé au Nord et vers Sainte-Cérotte au Sud). Des fouilles archéologiques préventives sont menées sur le 3^{ème} créneau, celui d'Écorpain. Elles s'achèveront en juin.

De juin à août : la zone de dépassement de Montaillé va être terrassée et la chaussée va être créée dans la foule, de même qu'un bassin.

À l'automne : réalisation du terrassement et de la chaussée du créneau n°3 sur les communes d'Écorpain et de Coudrecieux.

SABLÉ-SUR-SARTHE : RÉNOVATION DU PONT JOËL LE THEULE

Sur la RD 306, le Conseil départemental réalise d'importants

travaux sur le pont principal de Sablé-sur-Sarthe afin d'améliorer la sécurité des automobilistes. Construit en 1973-1974, cet ouvrage d'art est emprunté par un trafic quotidien de 15 650 véhicules, dont environ 1 940 poids lourds, circulant sur 4 voies.

Ces travaux se dérouleront en 3 étapes :

- Démolition et reconstruction des extrémités de l'ouvrage ;
- Soulèvement du pont par des vérins pour changer les appareils d'appuis ;
- Rénovation de la couche de roulement et des joints de chaussée.

Montant des travaux : **450 000 €**, intégralement financés par le Département.

PLUS D'INFOS SUR
WWW.SARTHE.FR/ROUTES

Le pont Joël Le Theule à Sablé-sur-Sarthe. ↓



→ L'HISTOIRE 100 % SARTHOISE DE LA WEEK'UP !

Les élèves des collèges publics et privés sarthois vont avoir accès, grâce au Département, à des serviettes hygiéniques lavables et durables, fabriquées à Champagné. Un nouveau chapitre dans l'histoire 100 % sarthoise de La Week'Up !

L'histoire de La Week'Up démarre en 2017. « Je me baladais sur une plage avec mon fils Faustin et une tempête avait charrié des déchets, notamment des applicateurs de tampons », raconte Corinne Boulay, fondatrice de La Week'Up. « Je lui ai expliqué que je n'utilisais pas des tampons mais des coupes menstruelles. Et il m'a demandé pourquoi je n'en fabriquais pas pour tout le monde ! »

La Sarthoise décide alors de monter son entreprise de coupes menstruelles pliables. « J'ai commencé avec une campagne de prévente puis j'ai enchaîné les salons. » C'est son autre fils, Théo, qui trouve le nom « La Week'Up » alors qu'il apprend les jours de la semaine en anglais. En 2019, Corinne Boulay remporte le concours de la « Startup'euse mancelle », dont la marraine est la dirigeante de l'entreprise Plastigom, Annelise Morin. « Plastigom fabrique des chaussons depuis 1928. On propose aussi une gamme vendue en pharmacie. J'ai accompagné Corinne pendant un an, je lui ai notamment fait rencontrer mon grossiste pharmaceutique », retrace l'entrepreneuse sarthoise.

Origine France garantie

Lorsque survient la pandémie, l'activité de Corinne est en plein essor. « J'étais triste que les salons soient annulés mais, rapidement, il y a eu une hausse des demandes sur mon site internet car les clientes recherchaient du made in France. On m'a alors demandé si je proposais des produits la-

→
Corinne Boulay
et Annelise
Morin.



→ DURABLE ET ÉCONOMIQUE

Lavables à haute température et allant au sèche-linge, les serviettes de La Week'Up « ont permis à beaucoup de femmes de franchir le pas », souligne Corinne Boulay. « Vendues au prix de 13 € à 19 €, d'une durée de vie de 5 ans, elles sont rapidement rentabilisées. On estime en effet qu'une femme dépense en moyenne entre 10 € et 13 € par mois pour des protections jetables. »

vables. » Au même moment, Annelise Morin positionne son entreprise sur la fabrication de masques. « Les vendeurs de chaussures avaient fermé avec le confinement », explique-t-elle. « La Direction générale de l'armement recherchait des entreprises pour produire des masques en tissu. J'ai pu faire revenir mes employés ! » En juillet 2020, Annelise invite Corinne à une vente directe à l'usine Plastigom. « Corinne m'a fait part de son envie d'élargir sa gamme de produits aux protections hygiéniques lavables. Je lui ai dit que, grâce aux masques, on avait les outils et le savoir-faire pour les fabriquer. On a pu proposer un produit fini à l'automne. » Rapidement, le Département a souhai-

té faire bénéficier les collégiennes de 9 000 serviettes lavables, afin de lutter contre la précarité menstruelle mais aussi pour soutenir des entreprises locales. « La démarche du Département peut permettre à des jeunes filles de ne jamais avoir à porter des protections avec des produits chimiques », conclut Corinne Boulay.

TRÈS HAUT DÉBIT

➔ NUMÉRIQUE : 30 CONSEILLERS POUR VOUS AIDER !

Le recrutement de 30 conseillers numériques, dont 15 directement par le Département, est une nouvelle étape dans le déploiement du THD et des services numériques pour tous les Sarthois. Leurs missions : accompagner et former aux usages numériques celles et ceux qui en ont besoin.



Accompagner les Sarthois dans l'apprentissage des usages numériques, proposer une aide à ceux qui sont le moins à l'aise avec ces nouveaux outils, telle est l'ambition du Département et des Communautés de communes, suite logique du déploiement de la fibre optique en Sarthe. Grâce à un accord signé avec le secrétaire d'État chargé de la Transition numérique, Cédric O, l'État va apporter un cofinancement pour 30 postes de conseillers numériques, sur deux ans.

100 %
DES COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES
DISPOSERONT
D'UN CONSEILLER
NUMÉRIQUE

Premier partenaire des communes, le Département a choisi de recruter 15 de ces conseillers numériques, de les former, de les équiper puis de les répartir dans les 15 Communautés de communes du département. Dans la Sarthe, département le mieux raccordé au THD des Pays de la Loire, ce recrutement représente une des premières actions majeures destinées à faciliter l'accès de tous aux services que l'on trouve sur Internet pour communiquer,

s'informer, réaliser des démarches en ligne (impôts, allocations, etc.). Une concertation a eu lieu à l'échelle des Communautés de communes pour définir les besoins de chaque territoire. À partir de la rentrée 2021, à raison d'un conseiller par Communauté de communes, des formations et un accompagnement seront mis en place tant dans les Ehpad que dans les bibliothèques, les maisons France Services ou les mairies. L'objectif : être présent pour tous les usagers, là où ils peuvent se rendre, pour être au plus proche de leurs besoins !

➔ « UN VÉRITABLE GAGE D'ÉQUITÉ ENTRE LES TERRITOIRES »



Isabelle Ménard,

Directrice Générale des Services de la Communauté de communes Sud-Sarthe

« Comme le Département pilote la mise en place du réseau de fibre optique, il sait à quel stade se situe chaque Communauté de communes dans le déploiement du Très Haut Débit, ce qui permet de profiter pleinement du potentiel d'aide des conseillers numériques. Dans notre intercommunalité, nous avons également fait le choix de recruter un conseiller numérique. Son action sera dédiée à l'accompagnement des artisans, des commerçants, des entreprises et des personnes en recherche d'emploi dans leur transition numérique. Il y aura une véritable complémentarité avec la personne recrutée par le Département, qui sera tournée vers le soutien à la population, notamment celle éloignée du numérique. Ce dispositif crée un vrai réseau entre les Communautés de communes et le Département. Les conseillers ne seront pas seuls et pourront échanger sur les bonnes pratiques, se soutenir, tout en bénéficiant de formations diplômantes. »

SPORT → MSB : « CETTE ÉQUIPE AURAIT FAIT VIBRER ANTARÈS ! »

Le Mans Sarthe Basket (MSB), toujours en course pour les play-offs de Jeep Élite, réalise une saison aboutie malgré l'absence du public. Une situation particulière que raconte le président du club Christophe Le Bouille.

Comment vit-on une saison sans public ?

C'est frustrant, le public nous manque. Il faut être prudent et responsable mais une salle vide, c'est triste ! Nous faisons du sport de haut-niveau pour partager, pour vibrer, pour gagner ensemble. Économiquement, chaque match à huis-clos a un coût. Le soutien indéfectible des collectivités, dont le Conseil départemental, de nos partenaires et de nos abonnés nous permet de ne pas sombrer. Nous mesurons notre chance de pouvoir continuer à exercer notre activité. Ce qu'on espère désormais, c'est de pouvoir rejouer devant des spectateurs la saison prochaine.

Se sent-on encore à domicile dans une salle vide ?

Non, plus vraiment. Mais ça vaut également pour nos adversaires : serions-nous parvenus à remonter 23 points à Boulazac (victoire 99-105, le 7 avril) s'ils avaient évolué devant leur public ? Nos supporters, derrière leur écran, ont adoré la débauche d'énergie dont nos joueurs ont fait preuve lors de cette rencontre. Avec l'équipe que

nous avons cette saison, l'ambiance à Antarès aurait été incroyable ! J'espère que le public reviendra en masse lorsque cette crise sera terminée. Nous comptons sur un rebond : en Sarthe, il y a un public familial et fidèle, une vraie culture basket !

Comment faites-vous pour maintenir le lien avec les supporters ?

Nous essayons d'innover. Cette période nous permet d'accélérer sur les contenus numériques, la boutique. Les matchs sont disponibles gratuitement sur le site de la Ligue Nationale de Basket (www.lnb.fr). Nous organisons des rencontres en visioconférence entre les joueurs et les abonnés, les partenaires. Nous sommes très présents sur les réseaux sociaux avec des vidéos (comme le MSB Sarthe Challenge avec le Département). Ce sont des habitudes que

nous devons garder lorsque les fans reviendront à Antarès car ils ne pourront plus s'en passer !

→ « PARTAGER AVEC TOUS LES SARTHOIS »

Antarès, le Circuit des 24 Heures du Mans et le MMArena forment, aux portes du Mans, un pôle d'excellence sportive. Des voisins avec qui le président du MSB entretient de très bonnes relations ! « Nous partageons avec l'ACO et Le Mans FC des valeurs d'excellence, d'exigence, de rigueur », souligne Christophe Le Bouille. « Nous avons un rôle à jouer auprès des Sarthois, notamment auprès de la jeunesse, par le biais, par exemple, des actions d'utilité sociale organisées avec le Conseil départemental à destination des collégiens. En Sarthe, nous voulons gagner ensemble ! »

 PLUS D'INFOS SUR WWW.MSB.FR





↑
Le trio sarthois
Daisiesfields.

CULTURE ➔ **PLATEAU LIBRE :
DES RÉSIDENCES POUR CONTINUER À CRÉER**

En Sarthe, les acteurs de la culture et des arts sont très dynamiques. Frappés par la crise sanitaire, ils bénéficient du soutien du Conseil départemental pour continuer à travailler.

« On n'avait pas joué depuis septembre 2020 et la rentrée de Superforma. Répéter dans une salle et répéter chez soi, ça n'a rien à voir ! » Initiée par le Conseil départemental, dans le cadre de l'opération « Plateau libre », cette session de répétitions à la structure éphémère installée à l'Abbaye Royale de l'Épau, a été bénéfique pour le trio de pop sarthois Daisiesfields. « On sort un album au printemps et, grâce à Plateau libre, on a pu se remettre en configuration « concert ». Ces 2 jours nous ont permis d'inviter des programmateurs, de faire parler de nous », explique Daisy, la chanteuse du groupe. « On est ravi d'avoir pu travailler dans ces conditions ! »

Pouvoir vivre de son métier

Avec Plateau libre, le Département soutient la culture et ses acteurs, actuellement en grande souffrance. Cet accompagnement prend plusieurs

formes : une aide au fonctionnement des compagnies ; une aide à la diffusion via « Scènes en Sarthe », un réseau de 16 établissements allant de la scène nationale à des salles de proximité dans des petites communes ; une aide à la création à travers les scènes emblématiques sarthoises où travaillent des professionnels. C'est le cas du théâtre de l'Éphémère. « Le Conseil départemental soutient les théâtres qui organisent des résidences car avec la crise sanitaire, des artistes, des techniciens, des intermittents se sont retrouvés sans emploi », rappelle Didier Lastère, codirecteur du théâtre manceau. « Si ces résidences ne se terminent pas en ce moment avec des représentations en public, il y a tout de même des présentations aux professionnels. »

Un secteur dynamique

Les centres de ressources et le réseau « jeune public » font également l'objet

d'une attention particulière de la collectivité. « La finalité de tous ces dispositifs, c'est de structurer et d'accompagner le monde de la culture en Sarthe », résume Renaud-Juan Vasseur, chef du service Actions culturelles au Conseil départemental. « En tout, une quarantaine de compagnies bénéficie du soutien du Conseil départemental. Ces professionnels sont très insérés dans la société, ils interviennent dans les écoles, les instituts médico-éducatifs, les Ehpad. Ce réseau soutenu par la collectivité contribue à l'attractivité de la Sarthe. »

L'opération Plateau libre, proposée à 11 compagnies sarthoises de février à avril, s'inscrit dans cette action quotidienne du Conseil départemental, acteur essentiel de la culture en Sarthe.

→ GARDER UN ŒIL SUR LES TALENTS ÉMERGENTS

Le Département reste également à l'écoute des « talents émergents », grâce à son soutien à Superforma, aux concerts de l'Épau dédiés aux jeunes musiciens classiques, ou via le dispositif Premier plateau. Pour Premier plateau, il peut s'agir de jeunes comédiens qui ont fait leurs classes en Sarthe avant de se former ailleurs, puis sont revenus et ont constitué une équipe. Le Département les met en relation avec des lieux de création, ce qui leur évite de monter une structure. C'était le cas, par exemple, à ses débuts, de la compagnie théâtrale mancelle « Et alors ! »



←
La compagnie mancelle Alcyone.

La Baraque, structure éphémère installée à l'Abbaye Royale de l'Épau.
↓



←
Alice Sibbille, metteuse en scène.

→ « CONSERVER LE PLAISIR DE CRÉER »

Fin février, dans le cadre de Plateau libre, la compagnie mancelle Alcyone a pu travailler en résidence au théâtre de l'Éphémère sur la préparation de sa nouvelle pièce « #JesusSimone ». « C'est l'histoire de Nora, une jeune femme mutique en pleine période #MeToo », raconte Alice Sibbille, metteuse en scène. « Dans un rêve, elle explore les vies de sa mère et de sa grand-mère, à la recherche des raisons de son silence. » Grâce au soutien du Conseil départemental, la compagnie Alcyone a « maintenu son activité de création ». « Travailler sans public, c'est frustrant. On est très content de ce soutien car cela permet de garder des objectifs, le plaisir de créer », souligne Alice Sibbille. « Nous avons aussi maintenu nos ateliers à destination du jeune public. »

→ PANIERS ARTISTIQUES : LE BILAN

Au printemps 2020, 65 structures sarthoises s'étaient réunies au sein du collectif « Compagnies 72 » pour faire face à l'arrêt de l'activité culturelle avec la crise de la Covid-19. Certaines d'entre elles ont proposé avec le soutien du Département, des petites unités de créations éphémères ou « paniers artistiques ». D'août à octobre 2020, ce sont ainsi **16 dates de représentations** qui ont été organisées dans des associations, des exploitations agricoles ou encore des bibliothèques, réunissant environ 600 spectateurs et permettant de rémunérer **26 artistes, techniciens et administrateurs**. Une saison 2 est prévue pour l'été prochain !

EN BREF



→ L'HÉRITAGE DE CATHERINE PAYSAN

Décédée en avril 2020, l'écrivaine Catherine Paysan a marqué l'histoire littéraire sarthoise. L'école d'Aulaines, à Bonnétable, où elle est née d'une mère institutrice et d'un père gendarme, est un lieu « de souvenir et de culture » que fait vivre une association comptant environ 60 adhérents. C'est grâce à eux que, chaque année, des enfants peuvent visiter cette école réaménagée comme dans les années 1930. L'association organise également des concours de poésie et des événements avec la Transvap. L'héritage de Catherine Paysan, c'est aussi le fonds des Archives départementales : des livres, des photos ou encore des manuscrits donnés par l'auteure en 2008.

→ www.catherinepaysan.jimdofree.com

→ LE CHIFFRE

18 La Sarthe, 46^{ème} département français en termes de population, figure parmi les 20 Départements les plus suivis sur Instagram (18^{ème} !) selon le classement de l'Observatoire SocialMedia des Territoires.



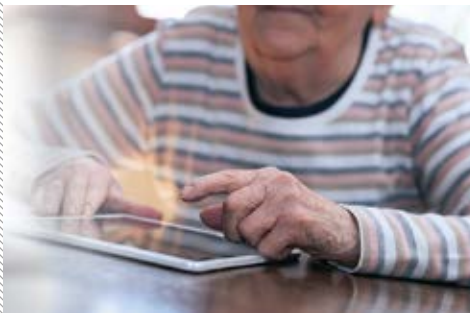
→ LE PROFESSEUR DENIS À L'HONNEUR

Déjà à l'origine de plusieurs projets innovants (Smokecheck, Moovcare), le Professeur Fabrice Denis, oncologue au centre Jean Bernard au Mans et ambassadeur de la campagne « Lancez-vous en Sarthe », a reçu le prix de la personnalité Santé de l'année par la chaîne BFM Business. Son application « maladi coronavirus.fr » destinée à aiguiller les patients présentant des symptômes de la Covid-19 a été téléchargée par plus de 14 millions d'utilisateurs.



→ DES TABLETTES DANS LES EHPAD

Afin de leur offrir des moyens de communiquer avec leurs proches, les résidents de 54 Ehpads et de 35 résidences autonomes de la Sarthe vont bénéficier de 300 tablettes tactiles octroyées par le Département, chef de file de la solidarité et de l'inclusion numérique, pour un coût de 96 390 €. Ces tablettes conçues pour les personnes âgées sont dotées des applications WhatsApp et Zoom.



→ DE NOUVELLES AIDES POUR LES ÉTUDIANTS

La crise sanitaire fragilise les plus précaires, notamment les étudiants. Certains logent en résidence universitaire, sans pouvoir rentrer dans leur famille, et ne disposent plus de ressources financières (arrêt des jobs étudiants, étudiants non-boursiers). Afin de soutenir ces jeunes précaires, le Département a attribué une subvention exceptionnelle de 27 000 € à l'antenne sarthoise du CROUS (aides alimentaires, hygiène, etc.) et de 3 000 € au Collectif solidaire Le Mans Université (distribution de repas, ressource).



→ DES « TOTEMS » POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Pour accompagner les bibliothèques dans la reprise de leurs animations, Sarthe Lecture s'est doté de nouveaux outils de médiation appelés « Totem ». Imaginées et conçues par 2 entreprises sarthoises, ces bornes d'écoutes permettent à tous les publics, y compris à mobilité réduite, de découvrir des contenus audio ou vidéo. Équipées d'un son de grande qualité et d'une tablette, elles sont facilement transportables d'une bibliothèque à une autre.

→ LE DÉPARTEMENT NETTOIE LA RIVIÈRE SARTHE

Durant 1 mois, le Département a nettoyé les sédiments déposés durant l'hiver au fond des 14 km de canaux jalonnant la rivière Sarthe, afin d'assurer un niveau d'eau suffisant pour permettre la navigation. Pour la 1^{ère} fois, c'est une pelleuse amphibie, avec 3 barges et un bateau pousseur, qui a enlevé les sédiments figurant sur les relevés établis par les agents du Département. Ce procédé est écologique car les sédiments ramassés par la pelleuse sont déposés dans le bras naturel de la Sarthe où ils seront emportés par le courant. Il est aussi économique en énergie car moins polluant qu'une péniche.



→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT À L'UNIVERSITÉ

Le Mans Université tient son nouveau président. Pascal Leroux, professeur des universités en informatique, succède à Rachid El Guerjouma. Docteur en informatique, ancien directeur de l'IUP MIME (Micro-Informatique et Micro-Électronique), du département d'Informatique de l'Université et de l'école d'ingénieur ENSIM, il a été élu pour 4 ans. Ses ambitions : « renforcer l'attractivité de l'université du Mans afin qu'elle reste le 1^{er} choix des étudiants locaux, mais aussi des étudiants d'autres régions ».

→ LE SYNDICAT DU BASSIN S'INSTALLE EN SARTHE

Créé en 2018, le Syndicat du Bassin de la Sarthe est un acteur important de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Compétent sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Sarthe et de l'Huisne, son principal affluent, il est composé de 16 intercommunalités, dont 14 sarthoises. Précédemment établi dans l'Orne, ce syndicat mixte a décidé de s'installer en Sarthe, à Saint-Léonard-des-Bois.

→ www.bassin-sarthe.org



→ MAISONS ÉCLUSIÈRES : UN APPEL À PROJETS

Afin de développer son offre de tourisme fluvial et contribuer à l'attractivité de la Sarthe, le Département a lancé un appel à projets destiné à valoriser 8 maisons éclusières situées sur la rivière Sarthe, entre Pincé et Le Mans. 5 sont actuellement vacantes et les annexes de 3 autres sites peuvent être mises à disposition. Base de canoë-kayak, hébergement, restauration ou encore culture... ces projets, publics ou privés, s'inscriront dans la dynamique fluvestre portée, entre autres, par Rivières de l'Ouest et la Vélobuissonnière.

→ LA MFR DE NOGENT-LE-BERNARD DÉMÉNAGE

À la rentrée de septembre 2021, tous les élèves de la Maison Familiale Rurale de Nogent-le-Bernard seront accueillis sur le nouveau site de Thorigné-sur-Dué. Les travaux destinés à rendre les nouveaux locaux modernes et accessibles aux PMR, sur ce site vendu en 2019 par le Département, sont terminés. La MFR de Thorigné-sur-Dué propose des parcours pour les 4^{ème} et les 3^{ème} ainsi que des formations dans les services à la personne, la vente et la maroquinerie. Des portes ouvertes (virtuelles si nécessaire) sont prévues **samedi 29 mai**.

→ www.mfr-nogentlebernard.fr





© CD44 - Inovalys



BRUNO CAROFF
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'INOVALYS
 LABORATOIRE PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

4 800 000
 analyses

17 000
 clients

Pharmacien-biologiste de formation, Bruno Caroff dirige depuis 2013 Inovalys, un des plus grands laboratoires publics de France. Chaque jour, il travaille entre 5 départements pour garantir la qualité, la compétitivité et la proximité d'analyses biologiques ou chimiques de pointe.

Inovalys, c'est quoi ?

Le GIP (Groupement d'Intérêt Public) Inovalys est le résultat de l'association de 4 laboratoires départementaux, bientôt 5. La Sarthe, le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique se sont unis en 2013, rejoints par l'Indre-et-Loire en 2020. En 2022, c'est le Morbihan qui intégrera Inovalys. À cette date, nous serons 530 scientifiques contre 434 aujourd'hui. Nous sommes d'ores-et-déjà l'un des plus gros laboratoires publics de France avec plus de 4,8 millions d'analyses pour 17 000 clients. Aussi, je partage mes semaines entre Nantes et Angers, où se trouvent la direction et le siège, et je suis en contact permanent avec les sites du Mans, de Tours et de Vannes.

Quelles sont vos missions ?

La qualité et la sécurité des aliments et de l'eau, la santé animale, l'environne-

ment ainsi que l'œnologie, l'agriculture et l'agro-alimentaire : des missions importantes de service public !

En regroupant les différents laboratoires départementaux, nous avons bénéficié des compétences et des spécialités de chacun d'entre eux, faisant d'Inovalys un acteur incontournable de l'analyse biologique. De plus, les élus départementaux ont clairement fait le choix de garantir la proximité afin de rester réactifs et accessibles pour les professionnels et la population.

Enfin, et je tiens tout particulièrement à cela, nous sommes complètement indépendants de tout intérêt économique. C'est un gage de sérieux et de qualité indispensable, propre à assurer les consommateurs et les citoyens de la fiabilité de nos résultats.

Comment devient-on directeur d'une telle entité ?

J'ai intégré le laboratoire de Loire-Atlantique en 1995 après des études de pharmacie à Nantes suivies de 4 ans d'internat en biologie médicale au sein des Hôpitaux de Paris. J'étais tout particulièrement intéressé par l'étude des maladies infectieuses. J'ai commencé comme directeur adjoint du laboratoire d'hygiène de Nantes qui avait encore une activité importante de biologie médicale. Je ne devais rester que quelques mois et je suis toujours pré-

sent ! J'ai été nommé directeur du laboratoire de la Loire-Atlantique lors de sa réorganisation, en 2000. Cela m'a permis de participer au formidable processus de rapprochement des laboratoires départementaux de la Sarthe, de Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique qui sont devenus le GIP Inovalys en 2013. C'est peu fréquent d'être directeur de laboratoire vétérinaire avec un profil de pharmacien et de biologiste comme le mien !

Quel avenir se dessine pour Inovalys ?

Nous évoluons dans un contexte très concurrentiel, mais nous avons fait la preuve de notre haut niveau d'expertise. Pendant cette épidémie de Covid-19, par exemple, nous avons été capables de réaliser jusqu'à 5 300 tests « PCR » par jour pour les laboratoires d'analyses privés et les hôpitaux qui ont fait appel à nous. Avec l'arrivée du Morbihan dans le GIP, nous allons pouvoir encore augmenter nos champs d'analyse. De plus, avec 10 ingénieurs consacrés à la Recherche et au Développement (R&D), nous sommes mobilisés sur de nouvelles techniques d'analyses. L'objectif est de pouvoir rechercher des molécules indétectables jusqu'à présent afin, là encore, de garantir la plus grande sécurité de l'eau et des aliments !

i SITE INTERNET D'ANALYSES
 À DESTINATION DES PARTICULIERS
WWW.ANALYSES.INOVALYS.FR

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021



Les 20 et 27 juin, les Sarthois sont invités à se rendre dans les bureaux de vote afin d'élire leurs conseillers départementaux. Dans chacun des 21 cantons de la Sarthe, les candidats se présentent en binôme paritaire. Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans. Ces élections départementales se tiennent en même temps que les élections régionales.

ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

Dans chaque canton, les candidats se présentent par binôme, une femme et un homme inscrits par ordre alphabétique, avec 2 remplaçants. Au 1^{er} tour, si l'un des binômes obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (soit 50 % des suffrages plus une voix), il est élu. Dans les cantons où aucun binôme n'a obtenu cette majorité absolue, il y a un 2^{ème} tour : les binômes ayant obtenu au moins 12,5 %

des voix des inscrits (ou, par défaut, les 2 binômes ayant obtenu le plus de voix) peuvent y participer.

Les binômes ayant obtenu le plus grand nombre de voix au 2^{ème} tour sont élus. Une fois élus, les 42 nouveaux conseillers départementaux (21 femmes, 21 hommes) siègent au Conseil départemental où ils éliront celui ou celle qui présidera le Département durant 6 ans.

ÉLECTIONS DU PRÉSIDENT ET DE LA COMMISSION PERMANENTE

La réunion d'installation de l'Assemblée départementale nouvellement élue se tient à l'Abbaye Royale de l'Épau et est présidée par le doyen d'âge, tandis que le conseiller départemental le plus jeune occupe la fonction de secrétaire de séance. Après avoir élu le nouveau Président, les conseillers départementaux fixent le nombre de membres et de vice-présidents de la Commission per-

manente avant de procéder à leur élection. Cette commission, outre les réunions sectorielles, se réunit une fois par mois et examine les différents dossiers de la collectivité. Son rôle est essentiel puisqu'elle assure entre les sessions plénières le suivi des affaires courantes pour lesquelles l'Assemblée départementale lui a donné délégation.

71 %
DES SARTHOIS SONT
ATTACHÉS AU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

Source : enquête Harris Interactive (2020)

→ 1^{ER} TOUR :
DIMANCHE 20 JUIN

→ 2^{ÈME} TOUR :
DIMANCHE 27 JUIN

→ **DOUBLE
PROCURATION**

À l'occasion de ces élections, chaque électeur peut disposer de deux procurations. Cette disposition s'applique aux personnes résidant dans la même commune ou aux membres de la famille proche (son conjoint, ses enfants, ses parents, ses frères ou ses sœurs).

www.maprocuration.gouv.fr

[Article 2 de la loi du 22 février 2021]

i PLUS D'INFOS SUR
LES ÉLECTIONS SUR
WWW.SARTHE.FR

➔ DANS QUEL CANTON HABITEZ-VOUS ?

1 Canton de Bonnétable

Ballon-Saint-Mars / Beaufay / Bonnétable / Briosne-lès-Sables / Courcebœufs / Courcemont / Courcival / Jauzé / Joué-l'Abbé / La Bazoge / La Guierche / Montbizot / Neuville-sur-Sarthe / Nogent-le-Bernard / Rouperroux-le-Coquet / Saint-Georges-du-Rosay / Saint-Jean-d'Assé / Saint-Pavace / Sainte-Jamme-sur-Sarthe / Souillé / Souigné-sous-Ballon / Teillé / Terrehault

2 Canton de Changé

Brette-les-Pins / Challes / Champagné / Changé / Parigné-l'Évêque / Saint-Mars-d'Outillé / Sargé-lès-Le Mans / Yvré-l'Évêque

3 Canton de Château-du-Loir

Beaumont-sur-Dême / Beaumont-Pied-de-Bœuf / Chahaigues / La Chartre-sur-Le-Loir / Courdemanche / Dissay-sous-Courcillon / Flée / Le Grand-Lucé / Jupilles / Lavernat / Lhomme / Loir-en-Vallée / Luceau / Marçon / Montreuil-le-Henri / Montval-sur-Loir / Nogent-sur-Loir / Pruillé-l'Éguillé / Saint-Georges-de-la-Couée / Saint-Pierre-de-Chevillé / Saint-Pierre-du-Lorouër / Saint-Vincent-du-Lorouër / Thoiré-sur-Dinan / Villaines-sous-Lucé

4 Canton d'Écommoy

Écommoy / Laigné-en-Belin / Marigné-Lailly / Moncé-en-Belin / Mulsanne / Ruaudin / Saint-Biez-en-Belin / Saint-Gervais-en-Belin / Saint-Ouen-en-Belin / Teloché

5 Canton de La Ferté-Bernard

Avezé / Beillé / Boëssé-le-Sec / Bouër / Cherré-Au / Cormes / Dehault / Duneau / La Bosse / La Chapelle-du-Bois / La Chapelle-Saint-Rémy / La Ferté-Bernard / Le Luart / Préval / Prévailles / Saint-Aubin-des-Coudrais / Saint-Denis-des-Coudrais / Saint-Martin-des-Monts / Sceaux-sur-Huisne / Souigné-sur-Même / Théligny / Tuffé-Val-de-la-Chéronne / Villaines-la-Gonais / Vouvray-sur-Huisne

6 Canton de La Flèche

Arthezé / Bazouges-Cré-sur-Loir / Bousse / Clermont-Créans / Courcelles-la-Forêt / Crosnières / La Chapelle-d'Aligné / La Flèche / Ligron / Mareil-sur-Loir / Thorée-les-Pins / Villaines-sous-Malicorne

7 Canton de La Suze-sur-Sarthe

Chemiré-le-Gaudin / Étival-lès-Le Mans / Fercé-sur-Sarthe / Fillé / Guécélard / La Suze-sur-Sarthe / Louplande / Malicorne-sur-Sarthe / Mézeray / Parigné-le-Pôlin / Roézé-sur-Sarthe / Saint-Jean-du-Bois / Souigné-Flacé / Spay / Voivres-Lès-Le Mans

8 Canton du Lude

Aubigné-Racan / Cérans-Foulletourte / Château-l'Hermitage / Chenu / Coulongé / La Bruère-sur-Loir / La Chapelle-aux-Choux / La Fontaine-Saint-Martin / Le Lude / Luché-Pringé / Mansigné / Mayet / Oizé / Pontvallain / Requeil / Saint-Germain-d'Arcé / Saint-Jean-de-la-Motte / Sarcé / Savigné-sous-Le Lude / Vaas / Verneil-le-Chétif / Yvré-le-Pôlin

9 Canton Le Mans 1

Le Mans / Rouillon

10 Canton Le Mans 2

Le Mans / Aigné / La Chapelle-Saint-Aubin / La Milesse / Saint-Saturnin

11 Canton Le Mans 3

Le Mans

12 Canton Le Mans 4

Le Mans / Coulaines

13 Canton Le Mans 5

Le Mans

14 Canton Le Mans 6

Le Mans / Arnage

15 Canton Le Mans 7

Le Mans / Allonnes / Chaufour-Notre-Dame / Fay / Pruillé-le-Chétif / Saint-Georges-du-Bois / Trangé

16 Canton de Loué

Amné-en-Champagne / Auvers-sous-Montfaucon / Avesé / Bernay-Neuvy-en-Champagne / Brains-sur-Gée / Brûlon / Chantenay-Villedieu / Chassillé / Chemiré-en-Charnie / Chevillé / Conlie / Coulans-sur-Gée / Crannes-en-Champagne / Cures / Degré / Domfront-en-Champagne / Épineu-le-Chevreuil / Fontenay-sur-Vègre / Joué-en-Charnie / La Chapelle-Saint-Fray / La Quinte / Lavardin / Longnes / Loué / Maigné / Mareil-en-Champagne / Mézières-sous-Lavardin / Neuvillalais / Noyen-sur-Sarthe / Pirmil / Poillé-sur-Vègre / Ruillé-en-Champagne / Saint-Christophe-en-Champagne / Saint-Denis-d'Orques / Saint-Ouen-en-Champagne / Saint-Pierre-des-Bois / Saint-Symphorien / Sainte-Sabine-sur-Longève / Tassé / Tassillé / Tennie / Vallon-sur-Gée / Viré-en-Champagne

17 Canton de Mamers

Aillières-Beauvoir / Arçonnay / Avesnes-en-Saosnois / Blèves / Champfleury / Chenay / Commerveil / Congé-sur-Orne / Contilly / Courgains / Dangeul / Les Aulneaux / Les Mées / Louvigny / Louzes / Lucé-sous-Ballon / Mamers / Marolles-les-Braults / Marollette / Meurcé / Mézières-sur-Ponthouin / Moncé-en-Saosnois / Monhoudou / Nauvay / Neufchâtel-en-Saosnois / Nouans / Panon / Peray / Pizieux / René / Saint-Aignan / Saint-Calez-en-Saosnois / Saint-Cosme-en-Vairais / Saint-Longis / Saint-Paterne - Le Chevain / Saint-Pierre-des-Ormes / Saint-Rémy-des-Monts / Saint-Rémy-du-Val / Saint-Vincent-des-Prés / Saosnes / Thoigné / Vezot / Villaines-la-Carelle / Villeneuve-en-Perseigne

18 Canton de Sablé-sur-Sarthe

Asnières-sur-Vègre / Auvers-le-Hamon / Avoise / Courtiliers / Dureil / Juigné-sur-Sarthe / Le Bailleul / Louailles / Notre-Dame-du-Pé / Parc-sur-Sarthe / Pincé / Précigné / Sablé-sur-Sarthe /

Solesmes / Souigné-sur-Sarthe / Vion

19 Canton de Saint-Calais

Berfay / Bessé-sur-Braye / Bouloire / Champrond / Cogners / Conflans-sur-Anille / Coudrecieux / Courgenard / Dollon / Écorpain / Gréez-sur-Roc / La Chapelle-Huon / Lamnay / Lavaré / Maisoncelles / Marolles-lès-Saint-Calais / Melleray / Montaillé / Montmirail / Rahay / Saint-Calais / Saint-Gervais-de-Vic / Saint-Jean-des-Échelles / Saint-Maixent / Saint-Mars-de-Locquenay / Saint-Michel-de-Chavaignes / Saint-Ulphace / Sainte-Cérotte / Semur-en-Vallon / Thorigné-sur-Duée / Tresson / Val-d'Étangson / Valennes / Vancé / Vibraye / Volnay

20 Canton de Savigné-l'Évêque

Ardenay-sur-Mérize / Le Breil-sur-Mérize / Connerré / Fatines / Lombron / Montfort-le-Gesnois / Nuillé-le-Jalais / Saint-Célerin / Sainte-Corneille / Saint-Mars-la-Brière / Savigné-l'Évêque / Sillé-le-Philippe / Soultré / Surfonds / Torcé-en-Vallée

21 Canton de Sillé-le-Guillaume

Ancinnes / Assé-le-Boisne / Assé-le-Riboul / Beaumont-sur-Sarthe / Bérus / Béthon / Bourg-le-Roi / Chérancé / Chérisay / Crissé / Doucelles / Douillet / Fresnay-sur-Sarthe / Fyé / Gesnes-le-Gandelin / Grandchamp / Juillé / Le Grez / Le Tronchet / Livet-en-Saosnois / Maresché / Moitron-sur-Sarthe / Mont-Saint-Jean / Montreuil-le-Chétif / Moulins-le-Carbonnel / Neuville-en-Charnie / Oisseau-le-Petit / Parennes / Pezé-le-Robert / Piacé / Rouessé-Fontaine / Rouessé-Vassé / Rouez / Saint-Aubin-de-Locquenay / Saint-Christophe-du-Jambet / Saint-Georges-le-Gaultier / Saint-Léonard-des-Bois / Saint-Marceau / Saint-Ouen-de-Mimbré / Saint-Paul-le-Gaultier / Saint-Remy-de-Sillé / Saint-Victeur / Ségrie / Sillé-le-Guillaume / Sougé-le-Ganelon / Thoiré-sous-Contensor / Vernie / Vivoin



 RETROUVEZ LES DÉTAILS DES CANTONS DU MANS SUR WWW.SARTHE.FR

- | | | | |
|---------------------------|-----------------------------|---------------------|------------------------------|
| 1 Bonnétable | 7 La Suze-sur-Sarthe | 12 Le Mans 4 | 17 Mamers |
| 2 Changé | 8 Le Lude | 13 Le Mans 5 | 18 Sablé-sur-Sarthe |
| 3 Château-du-Loir | 9 Le Mans 1 | 14 Le Mans 6 | 19 Saint-Calais |
| 4 Écommoy | 10 Le Mans 2 | 15 Le Mans 7 | 20 Savigné-l'Évêque |
| 5 La Ferté-Bernard | 11 Le Mans 3 | 16 Loué | 21 Sillé-le-Guillaume |
| 6 La Flèche | | | |

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, C'EST ...

Collectivité cohérente et de proximité, le Conseil départemental mène à bien de nombreuses missions – ou compétences – au service des Sarthois, de la naissance à la vieillesse et sur l'ensemble du territoire.



LA SOLIDARITÉ

Si ses missions ont évolué tout au long de ses 231 ans d'existence, le Conseil départemental a toujours eu **la solidarité, qu'elle soit humaine ou territoriale**, au cœur de ses priorités :

- **protection de la famille et des plus fragiles**, notamment des enfants ;
- **autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap** ;
- actions pour aider les Sarthois à vivre dans un **logement décent** ;
- actions en faveur du **retour à l'emploi** des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- soutien au Service Départemental d'Incendie et de Secours (**SDIS**).



LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

1^{er} partenaire des communes et des Communautés de communes, le Département a également pour mission de promouvoir **la cohésion territoriale** :

- déploiement du **Très Haut Débit** sur tout le territoire ;
- actions en faveur du **développement durable** ;

- préservation des **Espaces Naturels Sensibles** ;
- soutien à **l'agriculture** ;
- **mise à disposition des collectivités locales de l'expertise et de l'ingénierie du Département** (assainissement, urbanisme, etc.) afin que tous les Sarthois aient accès aux mêmes services publics ;
- soutien au développement du **laboratoire interdépartemental Inovalys** ;
- gestion de **l'eau** ;
- entretien et amélioration du **réseau électrique**, dont le Département est propriétaire.



LES COLLÈGES

Le Département gère **56 collèges publics** :

- construction, reconstruction, entretien ;
- équipement et fonctionnement ;
- restauration scolaire ;
- soutien aux projets liés à la citoyenneté et à la réussite éducative **dans les collèges privés et publics**.



LES ROUTES

Avec 9 millions de kilomètres parcourus chaque jour par les Sarthois, les routes présentent un enjeu essentiel en termes de mobilité et de sécurité routière :

- entretien et gestion de **4 275 km de routes départementales** ;
- amélioration et modernisation des infrastructures (création de carrefours, d'ouvrages d'art, etc.)



LA CULTURE, LE SPORT, LE TOURISME

Le Département est un acteur essentiel de la culture, du sport et du tourisme :

- premier partenaire du **sport** en Sarthe ;
- soutien de toutes les facettes de la **culture** : associations, arts vivants, festival, patrimoine, lecture publique et Archives départementales ;
- mobilisation pour l'attractivité du territoire, par le biais, entre autres, de son agence de **développement touristique** Sarthe Tourisme.

SHELLY DE VITO,
COFONDATRICE DES MOULINS DE PAILLARD



Avec son mari James Porter, la New-Yorkaise fait vivre depuis 2010 un centre d'art dans un ancien moulin à papier, à Poncé-sur-le-Loir (Loir-en-Vallée). Leur programmation séduit autant les artistes du monde entier que le public local, qu'ils accueillent gratuitement.

Comment une New-Yorkaise se retrouve sur les bords du Loir ?

Lorsque j'ai rencontré James, aux États-Unis, il partait pour Paris. Il m'a invitée à le rejoindre et j'ai dit « oui » ! Après plusieurs années dans la capitale, nous avons cherché un lieu pour notre projet, en Italie ou en France. C'est grâce à un couple de Saint-Germain-d'Arcé que nous avons découvert la Sarthe. En descendant du train, à Château-du-Loir, nous avons été fascinés par la rotonde de Montabon ! Notre projet a attiré l'attention de quelques élus locaux qui nous ont proposé des sites. Dès que nous avons vu les Moulins de Paillard, notre choix a été fait ! Nous y avons fondé une association avec comme vocation la valorisa-

tion du patrimoine à travers les arts contemporains. L'entrée est gratuite pour la majorité de nos événements et chaque visite est guidée. Nous sommes bénévoles, c'est le projet de notre vie !

Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement ici ?

À New York, il n'y a rien qui ressemble aux Moulins de Paillard ! Il y a 250 ans, c'était un moulin à papier. Et la vallée du Loir, c'est magnifique ! Nous aimons la Sarthe, l'ocre et le tuffeau, sa nature, son architecture et bien sûr son Jasnières !

« À New York, il n'y a rien qui ressemble aux Moulins de Paillard ! »

Comment faites-vous venir les artistes à Paillard ?

Nous avons toujours travaillé dans l'art et la culture mais nous sommes venus sans carnet d'adresses. Si nous avons

accueilli plus de 400 artistes en résidence, c'est grâce à notre exigence et à une programmation claire, dans laquelle ils se retrouvent : nous explorons des pistes pour comprendre la société qui nous entoure, sans avoir la prétention d'apporter des réponses préétablies. Nous avons ainsi accueilli le Portugais Francisco Tropa pour une exposition magnifique consacrée à la science physique de la Renaissance, et notamment à Galilée, qui nous a permis d'aborder les difficultés qu'ont traversé les scientifiques. Les scénographies de James et ce que nous proposons à Paillard attirent des artistes et des partenaires talentueux.

Paillard, ce n'est pas qu'un lieu d'exposition...

Nous organisons aussi des concerts, des chorégraphies, des conférences. Nous soignons l'accueil du public et

essayons de fédérer les habitants, les associations. Nous accueillons 5 000 visiteurs par an. À cela s'ajoutent les interventions dans les écoles, les ateliers de « e-textile » [textiles incorporant des LED, des composants informatiques]...

Comment faites-vous face à la crise sanitaire actuelle ?

Nous nous adaptons en attendant de pouvoir ouvrir de nouveau au public. Notre budget reste très restreint mais nous avons toujours su créer avec peu... et donc avec de la souplesse ! En 2020, nous avons lancé une radio européenne avec plusieurs partenaires pour remplacer une exposition sur la mobilité. Nous travaillons également sur un projet d'école en plein air : « l'école de Milling : suivez l'enfant, suivez le Loir ». Après tout, Paillard est un lieu d'accueil et d'expérimentation !

LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR, LE VILLAGE DES ANTIQUAIRES

Entre coteaux et rivière, La Chartre-sur-le-Loir séduit par son patrimoine autant qu'elle surprend par ses brocanteurs, ses antiquaires et ses artisans d'art. Leur dynamisme attire les chineurs comme les curieux, bien au-delà des limites de notre département !

« Il y a quelque chose de magique ici ! » Lorsque les professionnels de la brocante expliquent les raisons de leur installation à La Chartre-sur-le-Loir, le mot « magie » revient souvent. « Auparavant, j'avais une boutique dans le Loiret », raconte François-Michel, qui fait 1h30 de route depuis Beaugency pour ouvrir sa brocante à La Chartre. « Un ami m'a emmené ici et j'ai trouvé le village très beau et les gens très accueillants ! » À peu près au même moment, Grégoire Courtin s'installait plus haut, dans la rue Nationale. Derrière sa vitrine de quincaillerie, le brocanteur vendômois a entreposé suffisamment d'outils, de pinces ou de brosses centenaires pour donner le tournis à tout visiteur poussant sa porte. « À La Chartre, ça bouge vraiment ! Il y a tellement de monde qu'il est compliqué de trouver où se garer. Les gens viennent une fois puis ils reviennent avec leur famille. » Dans son bureau, un authentique bonnet d'âne trône entre les globes terrestres, les loupes de dentellière et les mannequins de peintre !

Une réputation qui dépasse les frontières

« La Chartre, ce sont 14 boutiques tenues par 14 personnages uniques ! » résume Armel Labbé, antiquaire-ébéniste et président de l'Association Brocante Art et Patrimoine (ABAP). Installé depuis 3 décennies à l'endroit même où travaillaient ses grands-parents en



→ La boutique d'Henri Boillot déménage au 19 rue Nationale.

1935, Armel Labbé avait une obsession : « transformer La Chartre-sur-le-Loir en village d'antiquaires, de brocanteurs et de métiers d'art ». « Il y a tout ici pour que cela fonctionne ! » En organisant des événements toute l'année, en servant de relais pour aider les professionnels à s'installer, l'ABAP est en bonne voie pour mener son projet à bien. Ainsi, le magazine allemand « Frankreich erleben » a récemment consacré 8 pages à La Chartre-sur-le-Loir ! Henri Boillot fait partie des derniers à s'être lancé. Né à La Chartre, « brocan-

teur dans l'âme », il a ouvert « Le temps retrouvé », référence à Marcel Proust, chantre de la nostalgie et qui a, lui aussi, grandi près du Loir (à Illiers-Combray). Consacrée à l'univers de l'enfance, sa boutique donne, à l'instar de celle de Jennyfer Busson (« Atelier vintage et indus »), « un esprit vintage à la rue Nationale ». « On renouvelle les vitrines régulièrement, pour faire plaisir aux habitants et aux touristes », précise celui qui ajoute ainsi une touche supplémentaire à la magie de La Chartre-sur-le-Loir !



© Allwente

des 24 Heures du Mans (Derek Bell, Jacky Ickx, etc.) et de l'écurie Aston Martin. L'hôtel est toujours prisé par les amateurs de bolides de collection.

Un cadre exceptionnel

Comme son nom l'indique, La Chartre a été façonnée par **le Loir** qu'enjambent plusieurs ponts. De ces points de vue, se dévoilent les moulins, les barrages et les lavoirs qui ont traversé l'histoire de la commune. Autre témoin du passé – plus récent – **la tour Jeanne d'Arc** qui s'élève au sommet du coteau dominant le village et offre un panorama exceptionnel. Difficile de parler de La Chartre sans évoquer **l'Hôtel de France**, ancien lieu de rendez-vous de mythiques pilotes

MIEUX VIVRE DANS SON JARDIN !

Les paysagistes concepteurs du CAUE de la Sarthe répondent gratuitement à vos questions sur rendez-vous.

Yeza-Lisbeth Rahmoune a sélectionné les 4 questions les plus souvent posées par les Sarthois.




Comment moins tondre la pelouse ?

En laissant une bande enherbée pousser et fleurir.

- Elle peut être fauchée 2 fois par an (juin et novembre).
- Semer un mélange de graines de type « prairie fleurie » permettra d'obtenir plus de fleurs.
- Faire pousser l'herbe librement favorise la biodiversité.

En plantant des couvre-sols.

- **À l'ombre** : lamier, pachysandre, pervenche, etc.
- **Sur un terrain à moitié ombragé** : lierre, bugle rampant, waldsteinia, géranium vivace, etc.
- **Au soleil** : délosperma, vergerette, lierre, thym, etc.

 **L'astuce** : les plantes couvre-sols nécessitent beaucoup moins d'entretien qu'une pelouse, il y a uniquement besoin de couper les bords du massif si les plantes s'étendent trop loin.




Comment valoriser un petit jardin entouré de murs ?

Les grimpantes sont la solution.

- À planter avec 1 m de distance entre les plants.
- Installer un treillage ou des fils pour qu'elles puissent grimper.
- Mettre du paillage au pied.

Quoi planter ?

- **En plein soleil** : passiflore, renouée grimpante, clématite, solanum grimpant, etc.
- **Sur un terrain à moitié ombragé** : jasmin étoilé, chèvrefeuille, rosier de Banks, capucine, etc.
- **À l'ombre** : lierre, hortensia grimpant, chèvrefeuille, etc.

 **L'astuce** : comme les vivaces, les grimpantes nécessitent peu ou pas d'entretien.




Que planter pour avoir un jardin facile à entretenir ?

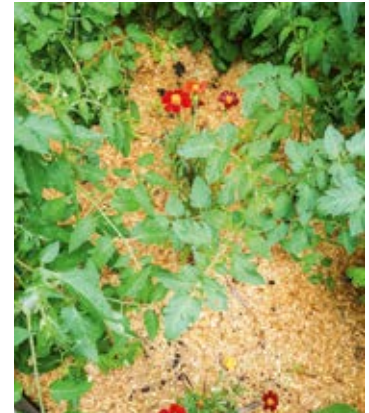
Planter des vivaces présente de nombreux avantages :

- durée de vie moyenne : 7 ans ;
- longues floraisons ;
- végétation variée ;
- peu ou pas d'entretien.

Quoi planter ?

- **En plein soleil** : phlox, iris, sauge, aster, népéta, etc.
- **Sur un sol sec** : valériane, achillée, sedum, sauge, etc.
- **À l'ombre** : hosta, heuchère, géranium livide, astilbe, etc.
- **Sur un sol humide** : carex, astilbe, reine des prés, etc.

 **L'astuce** : toujours mettre du paillage organique au pied sur 10 cm d'épaisseur pour retenir l'humidité au sol, favoriser sa fertilité et garder un sol vivant : paille (lin, miscanthus, chanvre, blé), feuilles.




Comment rendre son jardin comestible ?

Avec des arbustes fruitiers :

- framboisiers, groseilliers, cassissiers, fraisiers (même si ce ne sont pas des arbustes) ;
- à planter en bande ou en massif au soleil, sur du paillage organique.

Avec des semis d'aromatiques et de fleurs comestibles :

- ciboulette, persil, coriandre, menthe, basilic, mélisse, etc.
- bourrache, souci, camomille, monarde, etc.

 **L'astuce** : les aromatiques et les fleurs comestibles peuvent être semées en jardinière sur le balcon ou la terrasse.

72 Sarthe
caue

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe
1 rue de la Mariette - 72000 Le Mans
02 43 72 35 31
caue.sarthe@wanadoo.fr
www.caue-sarthe.com   

À VOUS DE JOUER !

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
RECRUTE



50 assistants familiaux

**Comme Ophélie, devenez assistant familial :
un métier par vocation !**

Soyez acteur de la protection de l'enfance et accueillez un ou plusieurs enfants, pour leur offrir de la stabilité, de la disponibilité et de l'écoute. Vous bénéficierez de formations et serez membre d'une équipe de professionnels. Pour devenir assistant familial, rendez-vous sur sarthe.fr ou contactez le Département par e-mail à contact.bea@sarthe.fr.

Sarthe
Le Département



[f](#) [t](#) [@](#) [in](#) www.sarthe.fr

#SARTHE

DÉJÀ 50 000 ABONNÉS
REJOIGNEZ-NOUS !



@sarthefr



@sarthefr



département de la Sarthe



Sarthe
Le Département

